

OCTOBRE
2008

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 43

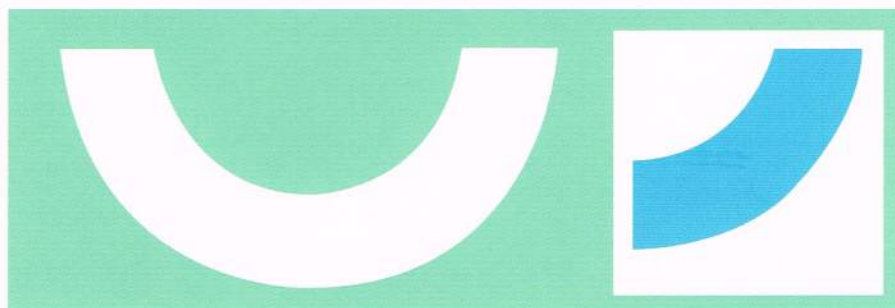
MAIRIE

Téléphone :
05 62 68 13 11

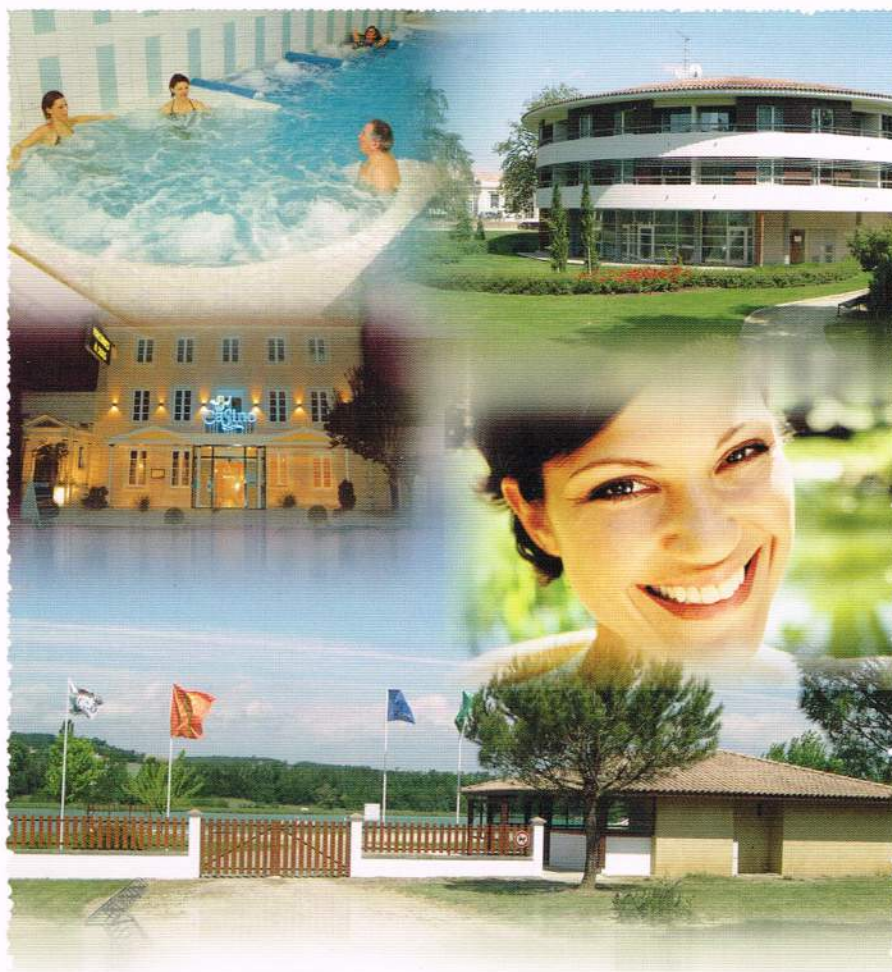
Télécopie :
05 62 68 12 96

E-mail :
Mairie.castera@wanadoo.fr

Adresse internet :
www.castera-verduzan.com



castera verduzan
VILLAGE THERMAL GERS



Sommaire

page 1 :
Le Mot du Maire
page 2 :
Travaux du Conseil Municipal
page 6 :
Travaux Commission
page 8 :
Dossier SICTOM
page 15 :
Echos de la vie associative
page 23 :
Numéros utiles

Castéroises, Castérois,

Après un été traditionnellement très animé et par un temps un peu inconstant mais raisonnablement ensoleillé, mais avec une fréquentation convenable, Castéra s'engage dans une période de grands travaux.

Dans quelques mois, la traversée de l'agglomération sera entièrement rénovée. Tout est fait, en concertation avec les commerçants et les riverains, pour que les désagréments temporaires inhérents à ce type d'opération soient les plus minimes possibles. A terme notre village va gagner en sécurité, en accessibilité, ainsi que sur le plan de l'esthétique pour améliorer le quotidien de tous.

Dans le même temps, l'extension et la modernisation de la station de pompage et de traitement d'eau potable, vont permettre de pérenniser et d'améliorer notre ressource en eau.

Ces deux opérations incontournables ont, malgré les subventions, un coût non négligeable pour la commune, dans un contexte économique national morose, qui pèse lourdement sur l'activité de notre premier contribuable, le Casino. En effet celui-ci, comme l'ensemble de ses homologues français, constate depuis le début de l'année une baisse de 15 à 20% du produit des jeux.

A la demande du directoire du groupe VIKINGS et afin de ne pas hypothéquer à moyen terme l'existence même de l'établissement, le conseil municipal devrait être amené à modifier à la baisse (de 9 à 7%) le taux de redevance communal sur le produit des jeux en 2009 et à le moduler entre 7 et 12% les années suivantes en fonction de l'évolution de ce même produit. Cette solution donne au casino une bouffée d'oxygène, lui permettant de passer une période difficile que nous souhaitons tous la plus courte possible, dans les moins mauvaises conditions possibles et en conservant sa structure intacte (nombre de machines à sous et de salariés, amplitude d'ouverture).

Une mauvaise nouvelle arrivant rarement de manière isolée, le ministère des Finances a, par le biais de la Trésorerie, signifié à la commune qu'en raison d'un « Potentiel Financier par Habitant » trop élevé, le reversement de l'état sur sa part de redevance « jeux » se verrait dorénavant plafonné à hauteur de 5% des recettes de fonctionnement de la commune et non plus de 10% comme cela avait été le cas en 2007. Le manque à percevoir immédiat pour la commune est tout de même de 90 000€. Ni le mode de calcul de ce « Potentiel Financier », ni les bases de celui-ci ne nous ont pour l'instant été communiqués malgré des demandes réitérées.

Au total, les ressources communales induites par le casino vont en 2009 être amputées de 50% par rapport à celles de 2007.

Pour nos communes rurales, les charges nouvelles arrivent décidément beaucoup plus vite que les moyens qui devraient permettre de les assumer.

En conclusion, est-il utile de préciser qu'il est plus que jamais à l'ordre du jour de conserver les pieds sur terre et une gestion des plus rigoureuses. Beaucoup de dépenses sont incompressibles et pérennes, ce qui n'est assurément pas le cas des recettes.

Le Maire,

Jean-Michel Garcia

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Lotissement de Verduzan : Cession des parties communes

M. URRACA, le lotisseur a fait la demande de céder à la commune les parties : voirie et réseaux du lotissement de Verduzan,

Malgré les malfaçons constatées à la création et réparées par la suite, le Conseil Municipal a donné une suite favorable à sa requête.

M. AGRAS Pierre a été désigné pour signer l'acte administratif concernant cette cession.

Interdiction Permanente De Stationner Côte Impair Rue Des Fontaines :

Suite au passage de la commission de sécurité au mois de mai à l'Hôtel des Thermes, un arrêté a dû être pris afin de sécuriser la circulation et l'accès aux secours devant la façade de l'hôtel. Le stationnement est donc interdit côté impair dans cette rue.

Intersection des RD 930 et RD 42 :

Suite à la demande de la commune de transformer le « STOP » en un « CEDEZ LE PASSAGE », Mr le Préfet préconise de ne rien changer à la signalisation actuelle.

Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie:

**Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
et le premier samedi du mois de 9h00 à 12h00**

Monsieur le Maire vous reçoit :
- le lundi de 14h00 à 16h00,
- le mardi et le jeudi de 14h00 à 15h30.

**Mme Hygonnenq ou M. Ramounéda reçoivent sur rendez-vous,
les vendredis, de 14h00 à 17h00.**

Commission Communale des Impôts Directs :

Cette commission présidée par le Maire ou l'adjoint délégué est composée de 6 commissaires titulaires et 6 suppléants pour les communes de moins de 2 000 habitants. Cependant il y a lieu de proposer 12 membres de chaque. Le renouvellement de la commission correspond au début d'un nouveau mandat municipal.

Membres titulaires :

- M. AGRAS Francis
- M. ARILLA Alexis
- M. BASTITA Gilbert
- M. BUFFO J. Pierre
- Mme CASTERAN Solange
- Mme DEVALLE Christiane
- M. DE PRADA André
- M. LAPEYRE J. Claude
- Mme MAURENS Françoise
- M. SOUBAIGNE Guy
- M. SOUBIRAN Robert
- M. BALLERINI Francis (Maire d'Ayguetinte)

Membres suppléants :

- M. BERGAMO Denis
- M. CELLA Albert
- M. DE PRADA Jean-Luc
- M. GAUBIN Aimé
- M. GEFFLAUT Didier
- M. GONZATO Michel
- M. LAFITE Francis
- M. MICHENAUD Stéphane
- M. NOËL Eric
- Mme ZADRO Nicole
- Mme BARTHES Raymonde
- M. VIC (Maire de Rozès)

Désignation de Délégués dans le Cadre du Plan Blanc de Golfech :

Chaque commune doit désigner deux conseillers délégués susceptibles de répondre « présent » à tout moment dans le cadre de ce plan. En cas de besoin ces 2 délégués devront se rendre au centre hospitalier de Condom retirer des comprimés d'iode pour la population de Castéra.

Sont désignés : Mme Hygonnenq et Mr Ramounéda.

Mobilier Urbain :

Les poubelles de rue actuelles s'avérant insuffisantes il a été décidé d'en acheter 5 de plus cette année pour un montant d'environ 2 000 € et la même quantité sera commandée en 2009.

Info...

*L'assistante sociale, Mademoiselle Cazaubon du Bureau de la solidarité départementale, assure une permanence à Castéra, rue du 8 mai, les mercredis après-midi de 14h00 à 18h00.
Téléphone : 05.62.68.13.72*

Désignation des Délégués aux Différentes Commissions de « Cœur de Gascogne » :

Service d'Aide à Domicile : Cazarre Valérie, Maza Danièle

Jeunesse : Agras Pierre : Toninato Joëlle

Aménagement et Urbanisme : Cominotti Jacques, Bourdieu Claude

Economie : Ramounéda Bernard, Darlot Christine

Tourisme : Hygonnenq Elisabeth : Ramounéda Bernard

Nouvelles Technologies : Carpentier Eric, Agras Pierre

Finances : Espiet Pierre : Garcia Jean- Michel

Transfert de Charges : Garcia Jean- Michel

Mr Ramounéda est désigné comme délégué pour l'association «**Stations Vertes** ».

Divers Travaux Electriques :

Afin de mettre aux normes le local communal loué à la radio DFM 930, des devis ont été établis par deux électriciens . Celui de Mr BERNIS est retenu pour un montant de 3900, 20€.

L'installation d'une ventilation dans les vestiaires de la salle de sports s'avérant indispensable pour la salubrité des locaux, des devis ont été demandés à 3 électriciens, le devis de Mr DUPOUY a été retenu pour 3 110, 14 € TTC. Ce travail peut prétendre à une subvention de 30% du département

Pour les travaux électriques concernant la réfection des toilettes de l'école, après consultation des devis, le travail sera effectué par Mr BERNIS pour un montant de 2 438, 69 € TTC, une subvention de 30% sera allouée par le département.

Adhésion au Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable du Gers :

Le projet d'extension de la station de traitement d'eau potable de Castéra ne fait pas partie du schéma départemental d'alimentation en eau potable. A fin de valider ce projet et de pouvoir prétendre à des subventions il est indispensable que la commune adhère à ce schéma. L'agence ADOUR GARONNE pourra alors subventionner jusqu'à 30% du montant HT des travaux.

Info...

L'assistante sociale, Madame Zumalacarregui de Mutualité Sociale Agricole (Cantons de Valence et Condom), assure une permanence à Condom, , les mercredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Demandes de Subventions Exceptionnelles :

- 1) L'A.P.E. avec l'aide des instituteurs a réalisé des affiches à partir de photos prises par les enfants. Afin de boucler le financement de ce projet le Conseil Municipal accorde une subvention exceptionnelle de 100 €. Mais devant le succès de ces affiches, le Conseil a consenti une seconde et dernière rallonge de 150 €.
- 2) La COOPERATIVE SCOLAIRE : lors de la confection des carreaux de la fontaine du Foirail, en 2007, a fait l'avance des frais. Ceux-ci s'élevaient à 495 €. Le conseil est d'accord pour attribuer une subvention exceptionnelle du même montant.

Extension de la Station de Pompage :

L'entreprise SOURCES de Mérignac 33 a été retenue pour la réalisation des travaux d'un montant de 388 670 € HT. Ces travaux débuteront après la signature du marché au cours de l'automne.

Des Nouvelles du Projet Passerelle :

Pour la mise en place de la passerelle sur le lit de l'Auloue, il est indispensable de faire valider la solidité des plots bétons déjà existants. Pour ce faire une étude géotechnique a été réalisée par la société retenue : CEBTP SOLEN d'Agen pour un montant de 1 805,96 €. La Sté TROISEL, qui doit installer la passerelle était présente lors de l'étude, nous en attendons les conclusions.

Location à la Radio « DFM 930 » :

Depuis le 10 Juillet la Radio DFM 930 émet sur Castéra. Elle est installée dans le local communal situé 1 rue des Ecoles. Un bail à loyer libre a été signé avec l'association qui aura à sa charge les dépenses d'eau et d'électricité. La location est consentie à titre gratuit, en contrepartie la radio diffusera des messages publicitaires gratuitement pour annoncer les manifestations organisées par la commune et les associations locales.

Sono du Foyer des Jeunes :

Le Foyer des Jeunes propose de céder gratuitement à la commune sa Sono afin de la mettre à la disposition des associations locales. Le Conseil accepte.

TRAVAUX DES COMMISSIONS :

Base de Loisirs :

Malgré le temps maussade au mois de juillet, la base a bénéficié d'une fréquentation en nette progression par rapport à l'année dernière. On a constaté la fréquentation d'une nouvelle clientèle, pas forcément de proximité mais qui s'est fidélisée au cours de l'été. Avec 29 000 entrées, on peut dire que la saison a été bonne.

La baignade a bénéficié d'une eau de très bonne qualité.

L'animation organisée le jour de l'ouverture de la base, le 1^{er} Juin, a été un succès puisque 220 personnes ont apprécié la sardinade, même si le temps lui, ne fut pas de la partie. Le repas du 12 Juillet a réuni 130 personnes. La base peut donc être un lieu festif et convivial. La présence des structures gonflables a aussi été un plus pour le côté festif. Nous remercions le Casino et la société Akerys d'avoir participé à la location de ces jeux.

Il faut aussi remercier les jeunes de la Communauté de Communes, qui ont efficacement contribué à la propreté de la base, à l'accueil et au service à la clientèle. L'opération Eté Jeunes est un succès pour le bien de tous.

Le bilan financier sera présenté dans le prochain bulletin avec les projets envisagés.

Commission Appels d'Offres : RD930

La commission d'appel d'offres réunie le 18 Juin 2008, a analysé les 3 propositions reçues pour la mission de maîtrise d'œuvre du chantier concernant la traversée du village (chaussée, trottoirs, réfection d'un réseau d'eaux usées, parkings et paysager). L'entreprise J2C de Balma 31 a été retenue, ses honoraires s'élevant à 13 882,50€ HT. Les deux autres propositions : SERVICAD

Et ING C s'élevaient respectivement à : 28 382€ HT et 19 003,60€ HT.

Mr Lionel Raspaut , en charge de ce dossier pour J2C, a lancé la procédure d'appel d'offres. La commission réunie le 1^{er} Septembre a examiné 4 propositions. Sté SOGEBE : 854 635 € HT

STPAG	: 678 122,61 € TTC
SCRAP	: 705 639,88 € TTC
SOTRASO	: 712 306,03 € TTC

Après quelques précisions demandées par le maître d'œuvre à la STPAG surtout quant au délai de faisabilité, le 9 Septembre la commission a entériné le choix de cette société pour ces travaux qui vont débiter dans la deuxième quinzaine d'Octobre et durer 3 à 4 mois.

Mr le Maire organisera une réunion publique avec les différents intervenants au courant du mois d'Octobre afin d'informer les riverains et les commerçants des nuisances qu'ils auront à subir tout en sachant que tout sera fait pour les limiter au maximum.

INFORMATIONS DIVERSES :

ADIL 32 : Agence Départementale pour l'Information sur le Logement :

L'Agence, située 6, rue Gambetta, à Auch, tel 05 62 61 06 02, vous propose un conseil complet neutre et gratuit sur : le financement de l'accession à la propriété, de l'amélioration de l'habitat, de l'investissement locatif, la location, la fiscalité immobilière, les contrats, la copropriété, les assurances... Des juristes vous établissent un diagnostic financier sur mesure.

Soho-Solo:

Soho-Solo (Pour s'installer et travailler en indépendant dans le Gers)

Sous l'égide de la CCI et du CEEI, en partenariat avec la Communauté de Communes, notre commune est candidate pour être village d'accueil.

Le travail en indépendant et à domicile se développant, le département du Gers se propose d'accueillir ces net-entrepreneurs et leur famille (télétravailleurs, informaticiens, créateurs,...) en leur apportant toutes les informations pour faciliter leur installation.

Un comité d'accueil est constitué pour les aider à rechercher un hébergement et à faciliter leur intégration dans la commune.

Le comité est constitué de : Bernard Ramounéda, Edith Arilla, Françoise Knepper, Karine Magill, Francis Agras.

Pour plus d'information vous pouvez consulter le site : www.soho-solo-gers.com

Point Internet à l'Office de Tourisme :

L'Office de Tourisme met à disposition du public un accès à Internet, du lundi au vendredi de 9h à 12h, au tarif de 0,50 € la demi-heure.

Pour les demandeurs d'emploi, cet accès est gratuit pour la consultation des sites qui leur permettent de faciliter leurs démarches administratives : ASSEDIC, ANPE, CPAM, CAF, ...

*Retrouvez toutes les informations concernant notre Commune et
le calendrier des manifestations sur notre site Internet :*

www.castera-verduzan.com

Consécutivement aux élections municipales de mars 2008, le SICTOM de Condom a connu d'importants changements.

Chaque commune est désormais représentée par un délégué (et non plus deux), soit 62 délégués. Dans notre commune, il s'agit de Valérie Cazarré (suppléante : Danièle Maza).

Un nouveau Bureau du SICTOM a été élu. M. Dupront (Maire de Gondrin) succède à M. Dubrac à la Présidence. La composition et le fonctionnement du Bureau ont également été modifiés. Ces nouveaux élus ont impulsé une réorganisation complète du service.

En effet, le SICTOM était organisé comme un service de la Commune de Condom. Différentes tâches étaient assumées par les agents municipaux. Une clarification s'imposait.

Désormais le SICTOM dispose de ses effectifs propres, avec un organigramme très lisible. Le nouveau directeur et la nouvelle équipe ont pris leur fonction cet été, dans des locaux indépendants, dont la construction avait été initiée par la précédente équipe de gestion. Ces locaux se situent :

Impasse des Pyrénées à Condom (à côté de la déchetterie)

Tel : 05.62.68.22.70

Fax : 05.62.68.62.44

sictom.condom@orange.fr

La mise en place de cette nouvelle structure étant terminée, une nouvelle phase va démarrer cet automne : les efforts vont porter sur l'amélioration des conditions de collecte et de transport, ainsi que sur le coût du service.

Tous les acteurs du SICTOM sont à l'écoute des attentes pour l'avenir et des propositions pour y parvenir. Ils ont l'intention d'être près du terrain. Dans cet état d'esprit il a été convenu d'une rencontre avec les Castérois lors du marché hebdomadaire,

dimanche 26 octobre 2008 de 10h à 12h.

Un stand d'information sera animé par M. ROMMELAERE (directeur du SICTOM) et des élus de la Commune.

En attendant, cette rencontre, M. ROMMELAERE, Directeur du SICTOM et M. MARPHAY, responsable de la collecte, répondent à quelques questions :

Beaucoup de nos concitoyens s'interrogent sur le coût du service. Qu'est ce qui le justifie ?

Donner quelques ordres de grandeur aide à mieux comprendre. Le SICTOM de Condom couvre 44 communes et 2 communautés de communes soit 26 000 habitants et 17000 bacs.

Nous effectuons 6 circuits différents, soit 19 000 km/ mois, ce qui représente environ 9 500 litres de gasoil (car un camion consomme 50litres/100) ! Nous collectons 140 tonnes d'ordures ménagères par semaine, et 30 tonnes de déchets recyclables.

Comment chaque citoyen peut-il contribuer à réduire les coûts ?

En **réduisant la masse des déchets** qu'il produit : en évitant d'acheter des produits « sur-emballés », en laissant les emballages encombrants au magasin, en utilisant un composteur pour les déchets « verts »...

Et, bien-sûr, en **faisant un BON TRI**, car ce que nous trions est revendu. Avec nos bouteilles en plastiques, on va pouvoir fabriquer des laines polaires. Avec 256 cannettes en aluminium, c'est un vélo qui sera fabriqué ; avec 77 000 boîtes de conserves se sera une voiture, etc.

Notre tri est analysé tous les mois. **Le taux de refus de nos déchets triés ne doit pas excéder 10%**. Sinon, nous sommes pénalisés : la dotation que nous reverse la Sté TRIGONE sur les ventes est moins importante. C'est un manque à gagner pour le SICTOM, qui doit équilibrer ses comptes.

Au niveau du tri, nous sommes nombreux à nous poser beaucoup de questions. Recyclable ? Pas recyclable ? Les consignes devraient être plus précises, car trop souvent, elles laissent la part à l'interprétation :

C'est vrai, il y a encore des erreurs. Les plus fréquentes ? Les pots de yaourts ou les pots en plastique utilisés pour les semis de jardinier. C'est vrai, c'est du plastique. Mais ce n'est pas la qualité de plastique recyclée dans notre département ; donc, il faut les mettre dans la poubelle verte. Ne seront recyclés que les bouteilles et flacons en plastique. Tout le reste (ex : les bassines, les récipients ménagers,...), même si c'est du plastique, est à proscrire.

D'un département à l'autre le tri peut être différent. Le tri évolue dans le temps aussi : les bouteilles d'huiles, qui n'étaient pas recyclable, le sont aujourd'hui. Idem pour les produits ménagers qui portent le symbole de la croix (irritant). C'est pourquoi nous avons édité une nouvelle plaquette avec des illustrations précises : **il faut s'y référer.**

Quelques questions très pratiques :

- Où mettre les boîtes de conserves dans lesquelles il reste un peu de résidu alimentaire (miettes dans les boîtes de thon, gélatine dans les boîtes de pâté pour chat...)?

Poubelle jaune. Ce sera brûlé. Inutile de les laver, ce serait dépenser de l'eau pour rien. Mais bien-sûr une boîte de conserve qui serait pleine irait dans la poubelle verte.

- Le verre : pourquoi ne doit-on pas mettre la vaisselle en verre, le pyrex, les ampoules dans les récup' verre ?

Parce que ce n'est pas la même qualité de verre. Une fois arrivé à la verrerie d'Albi, ce sera considéré comme une impureté. Par conséquent, on nous payera, par exemple 10 tonnes de verre, moins la pénalité.

- Les papiers : on les déchire ou non ?

On ne les déchire surtout pas. S'ils sont en confettis, ils ne sont pas pris. Il faut que la taille du papier soit assez importante : au moins la moitié d'une feuille normale. Donc le ticket de supermarché : poubelle verte.

- Les kleenex usagers, les papiers sopalin ?

Poubelle verte. Ce sont des papiers souillés. On ne prend que ce qui est propre et sec.

- Faut-il essayer de compacter ses déchets ou pas ?

Il vaut mieux le faire, pour qu'il y ait moins de volume. Essayez d'aplatir les briques alimentaires, de compresser les bouteilles d'eau, de plier les cartonnettes (mais surtout ne les déchirez pas en petits bouts !). En revanche, il ne faut pas encastrer les différents déchets les uns dans les autres.

- Les magazines ont des agrafes... Les cartons de lessive ont une poignée en plastique... On ne les enlève pas ?

Non, on ne les enlève pas. On ne vous demande pas d'aller jusque là !

Par contre, si autour d'un papier, il y a du cellophane (comme dans la déclaration d'impôt), on l'enlève. Il ne doit pas y avoir de plastiques fins dans la poubelle jaune. Surtout pas de poches en plastiques. Sachez que si vous avez mis des emballages recyclables dans une poche en plastique, une fois sur la table de tri, elle ne sera pas ouverte. Non seulement, vous aurez trié pour rien, mais en plus, vous participerez à notre pénalisation collective.

Y a-t-il des foyers qui ne jouent vraiment pas le jeu ?

Oui, mais ils sont rares. Dans certains départements, on repère ces foyers et ils sont verbalisés, car finalement leur comportement peu civique pénalise le porte-feuille de tout le monde. Nous n'en sommes pas là ! Par contre, il arrive que nos agents ne voient pas une poubelle jaune si le tri a été trop mal fait. C'est un signal pour faire comprendre au foyer qu'il doit s'améliorer.

Qu'est-ce que les DASRI ?

Ce sont les Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux produits par les particuliers : seringues, aiguilles, lancettes, compresses, pansements, qui peuvent trancher, piquer ou couper. Il est important de les déposer à la déchetterie, car certains virus restent résistants à l'air libre pendant plusieurs jours. S'ils sont jetés dans une poubelle il y a risque de contamination de l'entourage et des éboueurs. Une filière de traitement qui garantit l'anonymat des malades a été mise en place.

TERMINONS PAR UNE BONNE NOUVELLE :

Depuis le 30 juin 2008, la déchetterie de Valence s/Baise a ouvert ses portes. Elle est située à l'entrée du village, en face de l'ancien GAMBERT. Elle est ouverte de 8H à 12H les lundi/mardi/vendredi/samedi.

On y récupère les mêmes déchets que dans les déchetteries de Condom et Vic-Fezensac : lits, téléviseurs, ordinateurs, piles, batteries, néons, vêtements, pots de peinture, huile de vidange, bois, métal, etc. (voir plaquette et photos pages 12 et 13).

*Cœur de Gascogne :
Relais de Service Public à Jégun :*

Notre Communauté de Communes « Cœur de Gascogne » a installé depuis fin 2007, dans ses locaux situés place de la bascule à Jégun, un Relais de Service Public.

Ce relais est destiné à faciliter l'accès à l'information auprès des organismes partenaires, tels que : la CAF, la MSA, la CPAM, l'ANPE et les ASSEDIC...

Un agent d'accueil assiste le public dans les premières démarches, que ce soit pour un besoin d'imprimer, pour un renseignement ou pour une prise de rendez-vous avec un agent de ces organismes.

Le relais permet également l'actualisation mensuelle de sa situation auprès de l'ASSEDIC et de l'ANPE, ou encore l'accès direct à son propre dossier CAF u CPAM, grâce au point internet mis à disposition.

Ces services de proximité évitent désormais des pertes de temps et des déplacements inutiles.

Horaires d'ouverture : Lundi 9h-12h30, Mardi 9h-12h30 et 13h30-17h, Mercredi 9h-12h, Jeudi 13h30-17h et Vendredi 9h-12h30 et 13h30-17h.

*Castéra-Verduzan Accueille une Nouvelle
Radio : Radio DFM 930*

DFM.930

La Radio au micro-climat

102.5 FM 105.8 FM

Tous les 15 ans, un appel à fréquence est ouvert afin de permettre à certaines radios de proximité, soit leur continuité, soit leur extinction, soit leur création.

Cet appel à fréquence concernait en 2007 la Région Midi-Pyrénées. Le comité technique des radios (CTR) de Toulouse, nous avait vivement encouragé à déposer un dossier.

En juillet 2007, nous avons été conviés aux fêtes Gasconnes, par Monsieur Michel Sauton, qui avait eu l'occasion de travailler avec nous pour la diffusion d'annonces publicitaires, alors que nous étions salariés et bénévoles au sein d'une ancienne radio de proximité. Nous avons découvert ce jour là, un village très animé, par ses multiples festivités, l'existence d'un casino, des thermes, d'un hippodrome, d'une base de loisirs, d'un camping, ce qui nous paraissait alors intéressant pour notre implantation.

A la suite de ces fêtes Gasconnes, nous avons pris rendez-vous auprès de la municipalité Castéroise, (avec Pierre Espiet, plus exactement), qui nous avait donné son accord, et mettait à notre disposition toute l'aide précieuse en la personne de Monsieur Pierre Agras, son Adjoint.

Le dossier fut déposé le 20 septembre 2007 auprès du CTR de Toulouse.

En mars 2008, Monsieur Garcia, nouveau Maire de Castéra, prenait la suite de nos démarches.

.../... Suite de cet article, page 14 .../...





.../... Suite de l'article de la page 11, Radio DFM930 .../...

En Mai 2008, nous apprenions notre présélection avec deux fréquences susceptibles d'être autorisées.

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), à Paris, nous informait par retour de courrier, le 8 juillet 2008, de l'autorisation d'émettre à partir du 10 juillet 2008 avec deux fréquences : 102.5 sur Castéra-Verduzan et 105.8 pour toute la départementale 930 (Barbaste, Nérac, Condom, Valence sur Baïse, jusqu'aux portes d'Auch, et plusieurs villages alentour).

Le site d'émission (pylône, antennes, émetteur), sur Castéra-Verduzan pour la fréquence 102.5, est géré par nos soins ; le site d'émission sur Condom pour la fréquence 105.8 est géré par Télé Diffusion de France (TDF).

Votre radio de proximité, se nomme DFM.930 (D, pour départementale, FM pour Fréquence Modulable, et 930, pour le numéro de la route).

Son siège administratif est situé 1, rue des écoles à Castéra-Verduzan (en face du garage AD).

Cette radio est de catégorie "A", ce qui lui permet d'être subventionnée par le FSER (fonds de soutien à l'expression radiophonique). Le versement de cette subvention ne sera effectif que fin 2009.

Dans l'immédiat, nous avons demandé à percevoir une prime d'installation à laquelle toute radio nouvellement créée a droit. Son montant, est au bon vouloir du FSER.

Dans cette attente, IDEAL 32, nous apporte son soutien financier et nous permet d'avancer dans l'élaboration de notre projet.

Cette radio est associative, sa couleur d'antenne est généraliste.

Une diffusion musicale, des annonces publicitaires, l'horoscope, se font entendre depuis le 10 juillet 2008. Au fil des mois, des émissions vont se mettre en place, (accordéon, cuisine, diététique, voyance, info locale, dédicaces, émission culturelle, météo et autre...).

Vos correspondants DFM : Valérie Mula (Présidente), Jean-Pierre Zucchelli (Trésorier), André Dubois (Secrétaire).

Siège administratif : 1, rue des écoles 32410 Castéra-Verduzan
Tel : 05 62 29 14 20
Dfm930@orange.fr

Covoiturage :

Ecologique, économique, convivial, le covoiturage c'est bien pour lutter contre le réchauffement planétaire, c'est bien pour garder son porte-monnaie plus rempli.

Regroupons-nous et organisons le covoiturage pour les déplacements domicile-travail sur le trajet Castéra-Auch, pour un jour, deux jours ou tous les jours de la semaine.

Afin d'organiser une réunion à la mairie de Castéra-Verduzan le plus rapidement possible, laissez vos coordonnées au secrétariat pour être contacté.

A bientôt,

Vous pouvez contacter aussi : Lucie Poiroux, à Pléchat, Saint-Paul de Baïse – Tel 06 81 90 78 38



Club Beau Soleil

Bonjour à toutes et à tous,

C'est déjà la rentrée et nous allons nous retrouver pour les activités d'hiver.

Nous espérons que vous avez passé un bon été et que vous répondrez présents à nos nombreuses propositions d'activités. Nous recommandons l'informatique avec la mise en place d'une initiation à l'utilisation d'internet. Vous êtes tous bienvenus, quelque soit votre niveau.

Nous faisons appel à toute idée nouvelle et nous souhaitons créer plus de lien avec vous. Le club est ouvert tous les mercredis après-midi. N'hésitez pas à venir à notre rencontre !

Nous souhaitons un bon rétablissement à ceux qui souffrent et nous adressons notre amitiés et notre soutien à ceux qui ont perdu un proche cet été.

A bientôt...

Foyer de jeunes



La saison animée par le Foyer des Jeunes n'a pas été un long fleuve tranquille !

Si la plupart des manifestations telles que la fête de la musique, le rassemblement sportif des foyers ruraux, le 14 juillet et la fête locale, ont remporté un vif succès, le reste de la saison a plutôt été maussade et la fréquentation au parc a baissé malgré un programme d'animations riches et diversifiées.

Le Foyer attend toujours plus de bénévoles qui s'investissent pour prendre le relais, mais il est toutefois important de remercier tous ceux qui ont concouru à la réussite des grands rendez-vous, notamment à l'occasion du grand rassemblement des foyers ruraux, auquel plusieurs associations castéroises ont participé activement.

La Secrétaire,
Bérénice Guyot

la
petite
pierre

La Peyrette
32360 JEGUN
05 62 68 19 00
www.petitepierre.net
petitepierre@free.fr



Visitez notre site internet: www.petitepierre.net
avec diaporama des travaux, infos spectacles..

Vous voulez recevoir nos infos? Envoyez-nous votre email à petitepierre@free.fr

La septième édition du festival n'Amasse pas mOusse sous le signe du soleil et du succès



Plus de 1600 personnes se

sont pressées au parc de Castéra-Verduzan les 20 et 21 septembre derniers pour assister à la septième édition du festival n'Amasse pas mOusse.

76 artistes étaient au rendez-vous, accompagnés de près de 60 bénévoles et d'une autre personnalité de marque : le soleil !!

Mais d'où viennent les spectateurs ??

Une étude sur la provenance des publics nous révèle que 75% des spectateurs viennent du Gers dont 25% de la Communauté de communes Cœur de Gascogne. A noter 111 entrées castéroises et 104 de Jegun, Castillon, Merens, Lavardens et St Lary.

Quant aux enfants et ados ils représentent 25% du public !

N'Amasse pas mOusse apparaît comme un événement local et familial, but avoué de la Petite Pierre, objectif atteint !

La rentrée des ateliers

Les ateliers théâtre dans les centres de loisirs de la Communauté de communes reprennent durant les vacances et les mercredi

Atelier théâtre hebdomadaire le mercredi pour les 7-10 ans à Jegun !

Vous pouvez d'ores et déjà inscrire votre enfant ou appeler Mariette pour + d'infos

au 05 62 68 19 00



Rendez-vous spectacle

E.L.U par le Théâtre Group'

dim 12 octobre à 18h30, salle des fêtes de Jegun
10€/7€ résa conseillées: 05 62 68 19 00 petitepierre@free.fr

Après la *Jurasienne de Réparation* présentée au festival N'Amasse pas mOusse 2007, Théâtre Group' vous invite à participer à un meeting, une fête de militants plus vraie que nature, du bien nommé «Parti du Mouvement» parti qui souhaite «agir ensemble» et qui a pour emblème le sanglier «dont on devine l'intelligence dans le regard»!

Pendant une quinzaine de jours en effet, les cadres, dirigeants, députés, sénateurs du Mouvement ont décidé de parcourir tout Midi-Pyrénées.

Ils vous attendent à Jegun le dimanche 12 octobre pour vous présenter leur parti qui lance sa campagne pour les prochaines élections, car dès qu'un siège se libère, même dans les gradins d'un stade, il faut pouvoir y présenter un candidat !

Tente de réception, banderoles, sono mal réglée, cocktail et casquettes... vous assisterez à une véritable fête de sympathisants. Loin des discours populistes ambiants (tous les mêmes, tous pourris!), Théâtre Group' brosse ici une galerie de portraits tout en nuance...

Avec le soutien de l'Europe, FSE, Etat, Conseil Régional Midi-Pyrénées - Pays d'Auch, Conseil Général du Gers, Communauté de Communes Cœur de Gascogne, Communes d'Antras, Castéra-Verduzan, Castillon-Massas, Cézán, Jegun, Lavardens et Roquefort

Les Amis du Vieux Castéra



L'association Les Amis du Vieux Castéra adresse un grand « merci » à un de leur membre, Philippe Alberteau, qui a joué l'acrobate sur le clocher de l'église Saint-Blaise du Vieux Castéra. Il a ainsi relevé toutes les inscriptions gravées sur la cloche (photos ci-dessous) qui nous apportent de nombreux enseignements que nous présenterons la prochaine fois.

La randonnée pédestre organisée dans le cadre des Journées gasconnes a permis une reconnaissance de ce que sera bientôt le circuit balisé PR2.

Samedi 20 juillet sur la place Lannelongue le tambour du garde champêtre résonne pour rassembler les quatre-vingts marcheurs ; le programme déclamé en gascon attire l'attention de tous. Sous un agréable soleil, c'est le départ le long de l'Auloue pour emprunter la Route neuve fraîchement ombragée. Cette voie a été tracée et construite en 1911 après l'achat des quarante-cinq ares appartenant à sept propriétaires différents. Cela montre le morcellement des propriétés terriennes de l'époque. La mairie a dû avoir recours à quatre expropriations pour l'acquisition totale du terrain nécessaire.



permet de souffler, la pente est raide. L'ombre réparatrice nous replonge dans l'histoire face à l'église et au cimetière.

Remontons le ruisseau de Mounouat qui attirait autrefois les enfants : petits barrages, course de boîtes vides de sardines en guise de bateaux. Les terrains de jeux n'étaient pas loin : il s'agissait des deux prés de Nabau, le grand et le petit. Ces prés étaient la propriété des Estingoy qui avaient donné le terrain pour la construction de la nouvelle église, à condition que les premiers bancs de l'église soient réservés à la famille. Même exigence pour le terrain attenant à l'église et destiné au cimetière : le premier emplacement serait réservé à la famille Estingoy.

Un petit arrêt dans la montée vers Piquebise réparatrice nous replonge dans l'histoire face à l'église et au cimetière.

La réunion de Castéra-Vivent, Verduzan et La Claverie par ordonnance royale de 1821 a créé la commune de Castéra-Verduzan dont le nom un temps proposé a été Castéra-Bourbon (le roi Louis XVIII, frère de Louis XVI, était de la famille Bourbon) en l'honneur aux Bourbon mais l'incertitude des événements historiques de l'époque a été dissuasive. Un rappel pour situer la fondation des communes de France : le 14 décembre 1789.

La nouvelle commune n'avait pas d'église, le coût de l'édification s'est élevé à 15 300 F. La bénédiction de ce nouveau bâtiment a eu lieu le 6 août 1825 à 7h du matin en présence du curé Moignard récemment nommé, du curé Barbé de Larroque St Sernin, de M. Lajoux vicaire à Larroque St Sernin, de J.M. Macary maire. Notons que ce dernier a demandé une aide de 4 700 F au roi Charles X (frère du roi précédent) pour embellir l'église. Une autre aide pour l'autel viendra de la duchesse de Berry (100F). Les cérémonies d'obsèques se poursuivront dans les anciennes paroisses. Mais assez rapidement ouvre le nouveau cimetière qui accueillera d'abord les défunts de Castéra-Vivent et de la Claverie.

Par arrêté du 18 juillet 1852 le préfet interdit les enterrements au cimetière de Verduzan. Ici l'histoire se gâte ! Les habitants de Verduzan font de la résistance, se battent épistolairement pour garder leur cimetière et écrivent notamment au Ministre de la Justice et du Culte. Parmi les arguments soulignés on peut relever l'opposition de Verduzan à la réunion des communes, la taille suffisante de leur cimetière, sa localisation peu éloignée du chef-lieu, une position topographique des plus agréables et des plus saines, le fait qu'il soit parfaitement clos, qu'on y vénère surtout la tombe d'un secrétaire d'ambassade du grand Napoléon, le nouveau cimetière est malsain, les autorités sont violentes, le droit des habitants de Verduzan a été violé, le développement de la ville de Castéra vers Verduzan où elle se joindra avant longtemps. (On compte 51 signatures ou croix au bas de la lettre).

Le pouvoir public exerce alors toute sa force pour que l'arrêté soit appliqué mais le mouvement de résistance perdure. En effet en novembre 1853 Pierre Rozès se fait ensevelir dans son champ en toute discrétion, en janvier 1855 même chose pour Jeanne Cabalé. Les tensions sont très vives lorsque Josèphe Lamazère (de Sioune) meurt le 16 mars 1855. Quatre gendarmes gardent en lieu sûr le père pendant que le corps de la jeune fille est emporté dans le nouveau cimetière.

Dorénavant, les 418 habitants de Verduzan se soumettront - souvent de mauvais gré - aux récentes décisions.

Laissons maintenant la Courrège à gauche et montons vers Piquebise ainsi nommé car le vent de nord n'y est pas toujours apprécié. Un agréable chemin redescend à Mounouat. Au début des années 1920 ce hameau présentait déjà des maisons en ruines ; il abritait alors sept familles. On peut citer les Bergès, Ader, Chalandon, Séville, Lavenère et la « grande Eulalie » veuve de guerre qui habitait la maison du haut. Aujourd'hui Mounouat compte trois familles.

Le hameau voisin de Peyrouau, dont le nom suggère la pierre (peyro en gascon) avait la particularité de loger plusieurs tisserands. En effet dans le rôle des impôts de l'an V de la République on peut relever les noms de François Castéra, Augustin Bédout imposables en tant que tisserands. Plusieurs familles cultivaient dans la commune un carré de lin ; la « ouazolin » était le ruisseau élargi dans lequel trempaient les plantes pour une extraction facile des fibres (las bargos). Le tissu de lin pouvait être mélangé au coton que vendait en écheveaux M. Lacassin (grand-père de Georges pour ceux qui l'ont connu) pour obtenir le métis. A partir du XXème siècle on ne trouve plus trace de culture de lin sur la commune.

Un large chemin récemment dégagé permet par une pente douce d'accéder à un beau point de vue sur la chaîne des Pyrénées encore fort enneigée pour la saison. Les cultures font place à un milieu naturel dominé par les chênes et nous accédons à un remarquable vallon exposé au nord-ouest. Deux couleurs dominent ici : le rose des pois de senteur, celui des érythrées et des xéranthèmes, le jaune des blackstonias aux feuilles très finement percées, des picris fausse-vipérine, des lins droits, des andryales à feuilles entières, du lotier commun. La « pasténargo » carotte sauvage, plonge profondément sa racine dans le sol pour puiser l'eau nécessaire en été à son ombelle de petites fleurs blanchâtres. On voyait il y a quelques décennies enfants et grand-mères cueillir en abondance ces plantes mets de choix pour les lapins domestiques. Un peu plus loin la marjolaine (origan vulgare) envahit tout un petit dôme d'une friche qu'elle teinte de rose pourpré, quelques jours plus tôt c'était au tour des orchidées d'arborer fièrement ici leur hampe aujourd'hui fânée. Sur cette friche se dressent les « carduchas » (nom gascon) cardère en français (en référence à l'utilisation : carder la laine) et dont le nom scientifique dipsacus (du grec dipsaô *j'ai soif*) fait allusion aux feuilles caulinaires largement soudées en godet et retenant l'eau de pluie. Les enfants de familles modestes du début du XX^{ème} siècle et souvent occupés aux travaux des champs fabriquaient avec les tiges des jouets : les « trusquets » qu'ils faisaient tourner dans leurs mains, le bruit produit était fonction de la vitesse de rotation.

Le chemin du Bergan n'est pas encore dégagé, aussi nous empruntons une lisière de champ avant de remonter vers la Bourdette. Le nom de Bourdette évoque bien sûr le diminutif de « borda » qui en gascon désigne un bâtiment agricole, une ferme, une métairie ; les lieux-dits (ou noms) Bordes, Bourdieu, Bordenave, Bourdil... sont très répandus.

Une pause devant l'église du Vieux Castéra est tout indiquée pour un ravitaillement apprécié. Le soin apporté pour l'embellissement de ce site ne peut que souligner la remarquable architecture médiévale de l'église, déjà évoquée et toujours en attente d'une restauration devenue urgente !

Pour rejoindre le village, nous dévillons le chemin de Coulom et le bord de l'Auloue nous accompagne de sa fraîcheur jusqu'au moulin de Doat ainsi nommé car il a appartenu à la famille Doat. Des deux filles Doat, l'une est décédée célibataire et l'autre mariée sur le tard à M. Baume n'a pas eu d'héritier direct et le moulin a été vendu à la famille Planté. M. Planté exerçait aussi la profession de tonnelier, Mme Planté assez tôt veuve a continué à faire tourner le moulin.

Sur le sentier que nous suivons, du Vieux Castéra à l'école, début mai 2008, l'Association botanique gersoise a répertorié cent soixante-quatre espèces végétales différentes, ce qui constitue une richesse à préserver.

La proximité de l'arrivée mais surtout la bonne odeur des gâteaux préparés selon d'anciennes recettes traditionnelles nous incitent à accélérer le pas : pâtisseries et pâtisseries sont en effet sous la halle, exposant fièrement leurs plats aux regards gourmands.

F.Agras.

Association des Parents d'Elèves - APE



C'est la rentrée !

Comme nous l'annoncions dans le bulletin municipal de juin, l'Association des Parents d'élèves a clôturé son année avec l'organisation d'une kermesse le samedi 28 juin 2008, de 10h à 18h, au Parc, dans le cadre du Festival Festif Pompier.

Les enfants présents ont pu participer à de nombreux jeux, du serpent électrique au chamboule tout en passant par la pêche ou la course en sac. Des jeux de rapidité et d'adresse pour les petits et les grands. Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine kermesse au printemps 2009.

D'autre part, le dimanche 24 août, lors de la fête locale, l'association des Parents d'élèves a animé des jeux dans le parc, avec distribution de cadeaux. Une bonne ambiance.

Comme vous pouvez le constater, les membres de l'A.P.E. se relaient pour organiser des animations pour les enfants et leurs parents toute l'année.

La rentrée de l'APE a débuté par une réunion conviviale des membres de l'association et des leur famille pour une pique-nique au lac. Une soirée à renouveler.

L'Association a commencé à mettre en place le programme de la saison 2008-2009, qui débutera avec Halloween le mercredi 29 octobre 2008, de 15h à 18h.

Puis Noël apportera sa part de rêve et de magie.

Ensuite le traditionnel loto (6 février 2009) et Carnaval (3 avril 2009) suivront dans la saison.

Nous espérons que vous pourrez profiter avec nous de ces fêtes.

Vous pouvez, à tout moment, rejoindre l'association des parents d'élèves, pour apporter vos idées, votre dynamisme, et votre savoir faire.

Groupe Scolaire : Rentrée 2008

Pour cette rentrée de septembre 2008, l'équipe pédagogique n'a pas connu de changement hormis l'arrivée sur le poste ZIL basé à Castéra de Laetitia Garrigos.

Les effectifs de l'ensemble du groupe scolaire se fait de la manière suivante :

- Très petite et petite sections : 21 enfants (7 + 14)
- Moyenne et grande sections : 23 enfants (13 + 10)
- CP : 20 enfants
- CE1 : 16 enfants
- CE2 : 19 enfants
- CM : 29 enfants (16 + 13)

Le soutien aux élèves en difficulté institutionnalisé depuis cette rentrée se fera sous la forme de séances de 30 mn chaque jour de 16 h 30 à 17 h.

Dans le fonctionnement de l'école, il n'y a aucun changement notable, l'organisation du transfert des élèves vers le primaire au moment des repas, reste la même.

Devant la vétusté des toilettes du primaire, la municipalité a décidé de procéder à leur complète réfection. A ce jour, les travaux de démolition sont achevés et le gros œuvre a débuté. Ce travail là est assuré par les employés communaux compétents, les travaux de plomberie et d'électricité seront effectués par des artisans locaux. Si les toilettes mobiles de remplacement n'assurent pas le confort nécessaire, mais d'ici peu de temps tout sera rentré dans l'ordre. Par sécurité, durant les travaux, l'entrée a été rétablie côté parking du foot.

F.N.A.C.A.

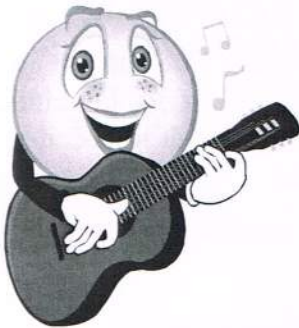
Le loto du mois de juin a été moins fréquenté que l'année dernière, mais il constitue tout de même une animation intéressante, que nous devons à nos camarades de Beaucaire et les en remercions.

La traditionnelle descente en canoë sur la Baïse a été un belle réussite. Pas moins de soixante rameurs y ont participé dans une ambiance des plus agréables et agrémentée par l'arrêt petit déjeuner pantagruélique, préparé par Odile et Georges Daguzan. Un grand merci à tous les deux, pour leur contribution à cette journée, qui jouit d'une notoriété grandissante d'année en année ! Et pour terminer, la salle des fêtes de Saint-Paul accueillait 150 convives, pour un très bon repas préparé par de nombreux bénévoles que nous remercions aussi, avec une mention spéciale pour Henri Martinez, notre « Chef Grillotin », assisté de Jacky Corbin.

Les 5-6-7 septembre en collaboration avec le Club Beau Soleil, de nombreux membres ont participé au magnifique voyage en Pays Basque espagnol. Anna notre guide basque nous a permis de mieux découvrir San Sébastian, Zarautz, Gernika, Bilbao et son pittoresque musée Guggenheim et sans oublier la cidrerie d'Aginaga.

Le 23 septembre, notre association a participé, dans le cadre de la journée du patrimoine, au rassemblement sur le mémorial de Pavie, en souvenir des 88 Gersois morts en Afrique du Nord.

Musicoli



C'est la rentrée pour Musicoli !

Nous vous rappelons que Musicoli propose à tous, petits et grands, l'apprentissage de la musique.

Nous vous proposons des cours de piano, d'accordéon, de guitare, de saxophone, de trompette, de chant avec travail de la voix en cours individuels, d'éveil musical, et de formation musicale.

Les professeurs de chant et de trompette proposent leurs services pour la première année et nous espérons des inscriptions dans ces deux disciplines, afin de maintenir ces enseignements.

Pour tout renseignement contactez les responsables de l'association au :

- 05 62 68 18 97
- 05 62 68 34 73

... ou les professeurs au :

- 06 72 46 54 28 pour la guitare
- 06 87 55 91 92 pour l'accordéon, l'éveil et la formation musicale
- 05 62 28 25 18 pour le piano
- 06 16 99 37 52 pour le saxophone
- 06 82 74 69 59 pour le chant
-

L'ensemble des bénévoles et des professeurs vous espèrent nombreux dans nos cours, afin de partager ensemble de bons moments musicaux...

A bientôt !



Société Hippique

Bien que la saison ne soit pas tout à fait terminée, il est possible de dresser un premier bilan.

La Fête du cheval a connu un vif succès au niveau de la fréquentation et de la participation de tous aux activités proposées. Malgré la défection de « Cyclo-galop » qui avait mobilisée tous nos

efforts publicitaires, les autres activités, baptême à dos de poney, sulky à deux places, cheval mécanique, structure gonflable ont distrait petits et grands.

Comme les autres années, « Les Ecuries d'Armagnac » nous ont offert un spectacle de qualité autant sur le plan technique qu'artistique.

La sensibilisation aux métiers du Cheval présentée par l'Ecole de Mont de Marsan ainsi que les différentes démonstrations ont attiré les adultes et les enfants.

La soirée s'est terminée par un dîner avec animation.

Le dimanche 6 juillet où l'hippodrome devait être le siège d'un vide-grenier géant a débuté par un violent orage de 6 h à 10 h du matin, ce qui a découragé les exposants qui s'étaient inscrits. Les cinq cents mètres carré d'exposition prévus se sont soldés en cent mètres carré, au grand désespoir des badauds nombreux sur l'hippodrome le dimanche après-midi lors des éclaircies.

Néanmoins, ceux-ci ont pu, pour certains, découvrir l'hippodrome et ses courses de chevaux ; courses de trot et de plat étaient au programme.

Au niveau de l'activité « Courses », deux courses de plat ont du être reportées à la demande des jockeys. La piste de plat après l'orage du dimanche 6 juillet leur semblait impraticable.

En ce qui concerne la piste de trot, des travaux d'amélioration avaient été effectués à la fin du printemps. Un apport de gravillons avait permis d'alléger le mâchefer rendant la piste plus souple tout en améliorant son drainage. Les professionnels ont été unanimes quant aux résultats obtenus. Ce qui est de bon augure pour la fréquentation des années à venir.

On a pu enregistrer, comme les autres années une fréquentation moyenne lors des différentes réunions hormis le lundi de la Fête locale où une foule évaluée au millier de personnes a envahi le champ de courses. Voilà bien longtemps que nous n'avions pas eu une telle affluence ! Il faut dire que le programme était de qualité, la météo s'y prêtait et les médias avaient joué le jeu (publicité presse Casino, La dépêche, Sud Ouest, Radio DFM 930).

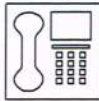
Nous les en remercions !

Cette saison s'est clôturée le lundi 6 octobre, avec 3 courses de plat et 3 courses de haies au programme.



Associations, Sociétés et Clubs Castérois

- **Amicale des Sapeurs Pompiers** : Co-Pdts Melle Gabouloff S. et M. Riera L.
33, avenue de la Ténarèze – Castéra-Verduzan - 05 62 68 19 64.
- **VCCRG Basket** : Pdt M. Raoul Cl. – 4, Quai des Marronniers - Auch
06 89 84 03 12 – (secrétariat : 05 62 28 51 89).
- **Club Beau Soleil** : Pdte Mme Sauton Anne-Marie – « Vieux Castéra » - Castéra-Verduzan
05 62 68 11.99.
- **Commerçants / Artisans** : Pdt M. Zadro J.Cl. - au Conté – Castéra-Verduzan
05 62 68 13 77.
- **Festif' Pompiers Castéra** : Pdt M. Rinaldi J.J. – 10, rue de l'Amitié – Castéra-Verduzan
06 07 12 60 53.
- **F.N.A.C.A. : Amicale des Anciens Combattants : Pdt M. LAPEYRE J. C.**
Guillot-du-Haut – Castéra-Verduzan – 05 62 68 13 21.
- **Fooball Club Castéra Verduzan** : Pdt Mme Bonnet Ch. – 4, rue de l'Amitié
Castéra-Verduzan – 05 62 64 50 46.
- **Foyer des Jeunes** : Pdte Mme De Campo Jacqueline. 35, avenue Claude Bordenave
Castéra-Verduzan– 05 62 68 14 47.
- **I.D.E.A.L.** : Pdt M. Agras P. – 20, rue du Lac – Castéra-Verduzan - 05 62 68 14 39.
- **La Petite Pierre** : Pdt M. Combes M. – « En Boubé » - Roquelaure – 05 62 68 19 00
www.petitepierre.net ; petitepierre@free.fr .
- **Les Amis du Vieux Castéra** : Pdte Mme. Maza D. – au Vieux Castéra - Castéra-Verduzan
05 62 68 12 25.
- **Musicoli** : Pdte Mme VOTANO S. – rue de l'Armagnac - Castéra -Verduzan – 05 62 68 34 73.
- **Office du Tourisme et du Thermalisme en « Cœur de Gascogne »** : Pdt M. Ramounéda B.
2, rue de l'Eglise – Castéra-Verduzan – 05 62 68 13 22.
- **Parents d'Elèves** : Pdts Mme Mascarenc V. et M. Zumalacarregui J.F. – rue de la
Guingette – Castéra-Verduzan - 05 62 68 19 86.
- **Saint Hubert Castéroise** : Pdt M. Agras P. – 20, rue du Lac - Castéra-Verduzan
05 62 68 14 39.
- **Société Hippique** : Pdt M. Fitte M. – « Pardiac » - Larroque-Saint-Sernin – 05 62 68 11 03.
- **Société de Pêche** : Pdt M. Pallares E. – « au Hitton » - Castéra-Verduzan – 05 62 68 12 58.
- **Gascogne et Traditions** : Co-Pdts Mr Lapeyre Jean-Claude et Mr Sauton Michel
Castéra-Verduzan - 05 62 68 13 21 ou 05 62 68 11 99.



Numéros Castérois Utiles :

⇒ **Mairie :**

- Secrétariat : 05 62 68 13 11
- Télécopie : 05 62 68 12 96
- Courrier électronique : mairie.castera@wanadoo.fr

⇒ **Ecole :** 05 62 68 13 35

⇒ **Salle de Sport :** 05 62 68 19 80

⇒ **Stade Municipal :** 05 62 68 18 50

⇒ **Office de Tourisme :**

- Accueil : 05 62 68 10 66
- Télécopie : 05 62 68 14 58
- Courrier électronique : ot-si.castera@wanadoo.fr

⇒ **Paroisse Saint-Pierre-Barran-Jégun**

Abbé Jean-Claude Lagouanelle

- Télécopie : 05 62 64 40 12
- Courrier électronique : j.lagouanelle@wanadoo.fr

⇒ **La Poste :** 05 62 68 13 29

⇒ **Crédit Agricole :** 05 62 68 13 27

⇒ **Groupe Médical :** 05 62 68 11 33

⇒ **Cabinet d'Orthophonie :** 05 62 68 85 04

⇒ **Cabinet Infirmier :** 05 62 65 56 18

⇒ **Cabinet dentiste :** 05 62 68 12 55

⇒ **Pharmacie :** 05 62 68 13 20

⇒ **Kinésithérapeute :** 05 62 68 14 25

⇒ **Association Cantonale d'Aide à Domicile :** 05 62 68 15 75

⇒ **Centre de loisirs « La Boitamôme » :** 05 62 68 19 86

⇒ **Services des Eaux :** 06.82.88.30.76

En cas d'Urgences : SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17